



## MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr

## DECISION

2021-13

Objet : Démolition d'un bâtiment communal et de l'aménagement de l'entrée de la Vallée des loisirs - demande subvention Etat

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- **De réaliser** des travaux pour la démolition d'un bâtiment communal et de l'aménagement de l'entrée de la Vallée des loisirs pour un montant de 88 260 €ht
- **De solliciter** les subventions suivantes :

Dépenses prévisionnelles

- Travaux de démolition d'un bâtiment public, création d'un espace public à la l'entrée de la Vallées des loisirs et mise en œuvre d'un mur végétal : 81 200 €ht
- Frais de maîtrise d'œuvre : 4 060 €ht
- Frais divers : 3 000€ht

**Soit un total : 88 260 €ht**Financement sollicité

- Subvention Etat :42 000 €
- Subvention du Conseil Départemental : 13 000 €
- Communauté de Communes (fonds de concours) : 10 000€
- Commune de Lafrançaise :23 260 €

**Soit un total : 88 260 €ht**

- **D'engager** toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Fait à Lafrançaise, le 9 avril 2021

Lafrançaise

Le Maire

T. DELBREIL